

Point de vue

Pour une formation obligatoire jusqu'à 18 ans, par Serge Dassault

LE MONDE | 27.10.06 | 14h00

Récemment, ma ville de Corbeil-Essonnes a été le théâtre d'une violence inacceptable à l'égard de deux CRS qui ne faisaient que remplir leur devoir. J'ai été profondément choqué par l'exploitation médiatique qui s'est ensuivie et qui donne de ma commune, de ce quartier et de ses habitants, une image totalement fautive qui leur nuit. J'invite les journalistes à venir s'y promener avec moi, pour qu'ils constatent par eux-mêmes son développement et sa tranquillité.

Une vaste opération policière menée au sein de la cité a permis l'interpellation de suspects. Les sanctions prises à leur rencontre devront être justes et fermes, quel que soit leur âge.

Cela est nécessaire, mais pas suffisant. Car le noeud du problème demeure l'absence de formation des jeunes sortant des collèges. En effet, les statistiques sont accablantes : chaque année, entre 60 000 et 100 000 jeunes quittent le système éducatif sans diplôme. Or ces jeunes viennent grossir les troupes des 18-24 ans dépourvus de qualification. Combien sont-ils ? Près de 350 000. Ce sont ces mêmes jeunes qui, ayant de graves difficultés d'insertion professionnelle, se retrouvent avec un taux de chômage avoisinant les 30 % !

Le mercredi 13 septembre 2006, dans une intervention au Sénat, je constatais : *"La délinquance urbaine naît sur le terreau de l'inactivité des jeunes. Tous les jeunes inactifs ne sont pas délinquants, mais il s'avère que tous les délinquants sont des inactifs."* Sortis du système scolaire à 16 ans, sans n'y avoir rien appris car réfractaires à tout ce que l'on a voulu leur enseigner, sans aucune motivation et sans obligations, beaucoup sont livrés à eux-mêmes, sans repères. L'oisiveté est bien la mère de tous les vices : les "grands frères" leur apprennent les combines de l'argent facile ; les cambriolages, les vols de voiture, le trafic de drogue et les braquages. Partant de là, le jeune devient petit délinquant, tombe parfois dans le grand banditisme et participe de plus en plus à l'insécurité.

Certes, il faut punir les délinquants, mais ce serait encore mieux s'il n'y avait pas de délinquants. Ce serait le cas si tous les jeunes travaillaient. La politique du laisser-faire doit cesser.

C'est pourquoi, lors de l'examen du projet de loi sur la prévention de la délinquance, j'ai proposé de porter l'âge limite de la formation obligatoire de 16 à 18 ans. Au lieu d'abandonner les jeunes à l'errance et plonger les quartiers dans l'insécurité, il faut les contraindre à suivre une formation. L'apprentissage est la seule voie possible pour ceux qui ne veulent plus faire des études. Les jeunes apprendraient un métier et trouveraient immédiatement du travail. Mais il faudrait pour cela multiplier les CFA et que les chefs d'entreprise acceptent de prendre des apprentis.

Pourquoi ne pas instituer un taux minimal d'apprentis au sein des entreprises, comme cela existe pour les travailleurs handicapés ?

A Corbeil-Essonnes, la mission locale est parvenue à trouver une activité à près de 3 000 jeunes, depuis six ans, et cela a contribué largement à la sécurité. Le système actuel du collège unique a fait son temps : celui de la réforme aujourd'hui s'impose. L'obligation de formation professionnelle jusqu'à 18 ans est la solution.

---

Serge Dassault est chef d'entreprise, sénateur de l'Essonne (UMP) et maire de Corbeil-Essonnes.

Après l'apprentissage à 14 ans voici l'apprentissage jusqu'à 18 ans...



Le SNASUB/FSU au service des Personnels Administratifs, des Personnels ITRF et des Personnels des Bibliothèques de l'Académie d'Amiens

<http://snasub-amiens.bernard-g.com/>